



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Procès-verbal du Comité Stratégique Emploi-Formation

Réunion du :	Mardi 30 juin 2026 – Consultation électronique
à :	14h
Présidence :	MME. Elodie CROCQ
Présents :	MM. Laurent CHATREFOUX, Paul-Hervé DOUILLARD, Antoine EMMANUELLI, Didier ESOR, Baptiste FAROCHE, Daniel FONTENIAUD, Sylvain GRIMAULT, Joël MALIN et Alain SARS
Assiste à la séance :	M. Vincent CHEVALIER
Excusé(e)s :	Hubert FOURNIER, Jean-Claude LEFRANC, Philippe LE YONDRE et Pauline BLONDEAU

I. BEF Antilles-Guyane

Le Comité Stratégique Emploi Formation (CSEF) a été saisi d'une demande de la part des Liges de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique pour déroger au nombre de stagiaires maximal composant la session du BEF Antilles-Guyane.

En raison des contraintes pédagogiques, des perspectives d'employabilité, du nombre important de redoublants et de la cohérence avec les autres Liges, le CSEF décide de maintenir le nombre autorisé de stagiaires admis à entrer en formation à 24 et de refuser la dérogation.

La prochaine réunion du Comité Stratégique Emploi Formation se tiendra à une date à déterminer.